

REVETEMENT EPOXY POUR CHAMBRES FROIDES

- CERTIFICAT POUR CONTACT ALIMENTAIRE
- APPROUVÉ POUR L'EAU POTABLE
- ENTRETIEN FACILE
- NON TOXIQUE ET INODORE
- SURFACE LISSE ET RESISTANTE
- trad

CARACTÉRISTIQUES

Revêtement Époxy sans solvant pour chambres froides et réservoirs d'eau. Ce produit est certifié pour un usage au contact des produits alimentaires, en particulier l'eau potable, les poissons, mollusques, crustacés, etc., Ecoplast TM est un produit inodore, sans solvant qui est facile à appliquer même dans les espaces confinés. Ce produit est un enduit étanche et une peinture barrière avec une bonne résistance aux agents chimiques. Ecoplast TM est conforme aux directives européennes 82/711/EEC, 85/572/EEC, 90/128/EEC et 92/39/EEC à propos d'hygiène concernant les matériaux en contact avec les produits alimentaires..

DONNÉES TECHNIQUES

Système de durcissement:	réaction chimique
Poids spécifique:	1.35 ± 0,02 Kg/L
Extrait sec en volume:	100 %
Point éclair:	+102 °C
Aspect du film:	brillant
Couleur:	blanc
Conditionnement:	2,50 L

PREPARATION DE LA SURFACE

Le produit peut être appliqué directement sur des surfaces propres, dégraissées qui ont été poncées et/ou a décapées Le bois neuf ou sec doit être imprégné avec une couche de Fibrodur TM. Les surfaces ayant déjà été en contact avec des produits alimentaires doivent être dégraissées avec Detersil TM pour enlever toutes traces de graisse puis poncées pour renforcer l'adhérence du produit..

PROCEDURE D'APPLICATION

Mélangez entièrement la base et le durcisseur dans un ratio de 2:1 en poids ou 3:2 en volume. Le « pot life » après que le durcisseur ait été ajouté est 50-60 minutes à 20°C. Le produit est prêt à utiliser sans diluant. Le Diluant 5610 TM devra être utilisé pour nettoyer les outils du travail. Appliquez deux couches avec une brosse ou rouleau à poils courts pour une épaisseur de 150 microns par couche. Ses bonnes propriétés de dilatation rendent l'application facile et rapide. La deuxième couche peut être appliquée entre 8 et 24 heures après la première. Ecoplast TM nécessite une période minimum de 7 jours à une température au-dessus de 20°C et est alors prêt pour son utilisation..

Temperature	Pot life
20°C	50 minutes
25°C	40 minutes
30°C	35 minutes
35°C	25 mintes

S'ils sont mélangés quantité supérieure à 200 g, l'effet de la masse peut encore raccourcir la durée de vie en pot. Il est conseillé de mélanger plus 350 grammes à la fois. Superposer la deuxième main entre 8 et 24 heures après la première. Le film Ecoplast exige une période minimale de 7 jours à une température de 20 ° C pour réticuler complètement et être mis au service d'immersion.

Ecoplast

Code: **6499.153**

REVETEMENT EPOXY POUR CHAMBRES FROIDES

DONNÉES D'APPLICATION

Séchage complet (20°C): 7 jour
 Durée de vie du mélange (20°C): 50 minutes
 Température min-max d'application: +15/+35 °C
 Durcisseur: **6499.999**
 Rapport de mélange en volume: 3:2 (60:40)
 Rapport de mélange en poids: 67:33 (2:1)
 Diluant/Diluant Nettoyage: 6610 pour nettoyer seulement
 Epaisseur du film humide par couche: 150 µ
 Epaisseur du film sec par couche: 150 µ
 Pouvoir couvrant par couche: 6,7 m²/L
 Temps de surcouchage(20°C) min: 8 heures
 Temps de surcouchage(20°C) max: 24 heures
 Nombre de couches: 2

NOTE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Pendant l'application et le séchage de ECOPLAST le local doit être parfaitement ventilé. Ce produit contient des solvants, qui mélangés à l'air et soumis à une flamme nue, une étincelle, une décharge électro-statique, peuvent former un mélange explosif. Le port de lunettes, masque, gants et vêtements protecteurs est recommandé. Produit inflammable. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas respirer les vapeurs. En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire approprié. Avant utilisation, lire les sections 7-8 de la fiche de données de sécurité (FDS). INSTRUCTIONS POUR L'ÉLIMINATION EN TOUTE SÉCURITÉ DU PRODUIT BIOCIDE ET DE SON EMBALLAGE Emballages vides ayant contenu des produits biocides: éliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie. Emballage contenant du produit biocide non utilisé: éliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie; le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Le boîtes de produit ne doit pas être exposé à l'extérieur et doit être conservé à une température comprise entre 10 ° C et 35 ° C. Ne pas exposer au soleil.

Les informations de cette fiche technique sont le résultat de tests précis en laboratoire et de des expériences pratiques qui permettent la qualité du produit, s'il est utilisé selon les modalités que nous conseillons (qui peuvent faire l'objet de possibles modifications et mise à jour de la part de la société). Nous déclinons toute responsabilité pour les produits utilisés différemment de ce qui est indiqué, sauf autorisation expresse du Bureau technique Veneziani. Cette édition annule et remplace les précédentes.